

## Le Devoir républicain.

**Numéro d'inventaire** : 1999.01464

**Auteur(s)** : Jacques Bonhomme

**Type de document** : imprimé divers

**Éditeur** : Parti républicain démocratique (Alliance rép. démo.) (Paris)

**Imprimeur** : Imp. de la Bourse de Commerce, Paris

**Date de création** : 1914

**Description** : Brochure agrafée

**Mesures** : hauteur : 174 mm ; largeur : 108 mm

**Notes** : Programme du parti. Parti Républicain Démocratique (Alliance républicaine démocratique) 17, Rue de la Rochefoucauld Paris

**Mots-clés** : Conception et politiques éducatives

**Filière** : non précisée

**Niveau** : non précisée

**Autres descriptions** : Langue : Français

Nombre de pages : 36

**PARTI RÉPUBLICAIN DÉMOCRATIQUE**

(ALLIANCE RÉPUBLICAINE DÉMOCRATIQUE)

*17, Rue de La Rochefoucauld, 17, PARIS*

TÉLÉPHONE : Central 23-32

**LE DEVOIR RÉPUBLICAIN**

PAR

**JACQUES BONHOMME**

PARIS

AU SIÈGE DU PARTI RÉPUBLICAIN DÉMOCRATIQUE

17, Rue de La Rochefoucauld

**1914**



# Le Devoir Républicain

par

JACQUES BONHOMME

## POINTS NOIRS

On voyait souvent à Lapierville le député docteur Bidot, et il n'y venait jamais sans rendre visite à Jean Guêtré, vieux, très vieux cultivateur, connu dans la contrée comme le loup blanc. C'était pour tous, depuis 1870, où ils s'était signalé par son courage pendant l'invasion, le chef incontesté du parti républicain populaire, et de la démocratie rurale. « Jean Guêtré » avait été ainsi surnommé constamment, à cause d'une chanson célèbre dont il aimait particulièrement à fredonner le couplet :

*Quand viendra la belle?...  
Depuis des cent et des cent ans  
Jean Guêtré l'appelle  
République des paysans !*

Il s'appelait de son vrai nom Martin Borau. Il vivait dans une certaine aisance, avec sa fille et son gendre, les Petit-Louis, qui étaient aussi des gens de culture fort estimés.

Un jour de grand froid, c'était le mercredi 28 janvier dernier, que Bidot, suivant son expression, était venu tailler une *ba-vette* avec ces dignes amis, il trouva Jean Guêtré presque couché, pour ainsi dire renversé sur le feu, et Petit-Louis visiblement préoccupé. Il eut beaucoup de peine à faire parler l'aïeul, et à dérider son gendre.

— Evidemment, leur dit-il, vous avez



— 2 —

quelque chose sur le cœur ? Que pensez-vous ? Que se passe-t-il ?... Parlez-moi franchement, comme c'est votre habitude.

Alors, Petit-Louis expliqua qu'on ne voyait pas bien clair dans les affaires, que les républicains ne s'entendaient plus, que les uns tiraient à « hue » et les autres « à dia », que c'était bien ennuyeux de travailler ainsi, sans trop savoir ni pourquoi, ni pour qui.

Jean Guêtré approuvait de la tête. Petit-Louis parla assez longtemps sur le même ton, puis le docteur prenant la parole lui répondit doucement :

— Oui, vous avez raison, le parti républicain est cruellement divisé contre lui-même. C'est un très grand malheur. On ne saurait trop blâmer ceux qui ont encouru une telle responsabilité. Il n'y a pas trente-six manières d'être républicain ; on est républicain, ou bien on n'est pas ; et, surtout, on ne peut pas l'être, quand on sort volontairement de la République.

« La première chose à faire est donc de resserrer les liens qui doivent unir la famille républicaine tout entière.

« L'union étroite, intime des Républicains ne saurait d'ailleurs comporter en aucune manière une idée de contrainte, d'asservissement, ou de joug. Elle implique seulement la nécessité d'une discipline, mais cette discipline n'a rien de commun avec l'étouffement de l'individualité, cher aux collectivistes et aux jésuites (1).

(1) M. Albert Thomas, député socialiste unifié de la Seine, a dit textuellement : « J'aime mieux un *jaune* syndiqué qu'un *rouge* non syndiqué. » Cela signifie assez clairement que le but des socialistes autoritaires est, au fond, semblable à celui des jésuites. Ce ne saurait, bien évidemment, être le progrès social et politique, puisqu'ils préfèrent les séides de la monarchie, dûment enrégimentés et domestiqués, aux libres républicains

— 3 —

« La conscience républicaine réside en vous, mes chers amis. Vous la possédez à tel point que je n'ai pas besoin de vous expliquer en quoi elle consiste. C'est le sentiment du Droit et le sentiment du Devoir indissolublement liés. C'est le dévouement inébranlable à la Patrie créatrice et protectrice de toutes les émancipations désirables, jointe à la passion de la liberté, de la raison, de la dignité individuelles.

« La discipline républicaine est faite de concessions volontaires, librement, spontanément consenties pour obtenir tous les bénéfices naturels et légitimes de l'action collective, mais elle laisse subsister l'aisance, la souplesse du jeu de tous les rouages, pour un peu je dirais de tous les muscles moraux de l'individu ; elle lui permet tous les mouvements qui ne vont pas contre le principe, contre l'intérêt et contre la possibilité de l'action commune ; c'est un bouclier précieux, c'est une armure du plus pur métal qui défend et qui soutient, ce n'est pas une camisole de force qui ligotte et qui paralyse... »

— Très bien, très bien ! A la bonne heure ! C'est admirable ce que vous dites-là, s'écrièrent les deux hommes.

— Nous, précisa Petit-Louis, nous avons fait la Révolution française, d'abord, et la République ensuite pour briser les chaînes que nous avaient léguées nos pères, pour nous affranchir. Bien sûrement, nous n'allons pas, sous des noms et des masques nouveaux, laisser rétablir le joug ancien.

restés indépendants, non embrigadés. Leur but est bien simple et bien apparent ; nous ne pouvons nous y tromper, c'est l'anéantissement de la volonté, de la liberté, de la conscience humaine. On n'a jamais exprimé un vœu de recul plus formel et plus catégorique.